

Présidence

Lundi 28 janvier 2019

COMMUNIQUÉ

Attention aux fausses informations sur les retraites complémentaires

De fausses nouvelles circulent à nouveau sur la toile au sujet de la retraite complémentaire AGIRC- ARRCO, laissant entendre que je remettrais en cause leur versement. J'appelle les retraités calédoniens à ne pas tomber dans le piège politicien tendu par ce soi-disant groupe de « défense des retraités calédoniens par répartition-protection sociale ».

Je m'étonne en revanche que personne, en particulier le membre du gouvernement en charge du secteur, ne semble s'émouvoir du fait que chaque année les Calédoniens perdent 20 milliards de francs qu'ils ne retrouveront jamais !

Notre régime de retraite CAFAT prélève annuellement 32,2 milliards de cotisations pour reverser 32 milliards de pensions à environ 33 300 retraités.

En revanche, le régime complémentaire AGIRC-ARRCO prélève 28 milliards par an de cotisations pour ne reverser que 8 milliards aux retraités calédoniens. Voilà pourquoi les Calédoniens ne perçoivent au total que 9 % des pensions versées par la CRE-IRCAFEX, alors qu'ils contribuent à hauteur de 32 % de ses ressources.

De plus, la fusion entre les régimes complémentaires est en marche. Elle a commencé par les retraites des cadres et doit se poursuivre avec celles des autres salariés, et elle s'accompagne d'une augmentation des cotisations, puisque les différents régimes sont déficitaires.

Je considère donc qu'il est plus que temps de revoir ce système aberrant dans l'intérêt des retraités et de la Nouvelle-Calédonie. C'est pourquoi, j'appelle à des discussions avec les partenaires sociaux et je souhaite que soit engagé le travail juridique et technique nécessaire à la réforme de ce système injuste que subit la Nouvelle-Calédonie depuis tant d'années.